

Ecole primaire de Leyviller
Compte-rendu du conseil d'école du premier trimestre 2023-2024
lundi 6 novembre 2023

Etaient présents :

- M. Ballié, maire de Leyviller ; M. Steyer, conseiller municipal ; Mme Blaise, ATSEM ;
- les représentants des parents d'élèves : Mme Meichelbeck, Becker, Stepien et Lehnert
- l'équipe enseignante : Mmes Allard, Berthold et Diversin

Elections des représentants des parents d'élèves-----

Elles ont eu lieu le vendredi 13 octobre : sur 77 électeurs, 56 ont voté (44 suffrages exprimés).

Ont été élus à l'unanimité :

- Comme titulaires : Mmes Stepien ,Meichelbeck et Lehnert
- Comme suppléantes Mmes Ballié, Barillon et Polak

Le vote s'est déroulé uniquement par correspondance.

Effectifs-----

Actuellement : 4 PS, 11 MS, 5 GS soit 20 élèves dans la classe de Mmes Allard et Rouh
10 CP et 6 CE1 soit 16 élèves dans la classe de Mme Berthold
6 CE2, 4 CM1 et 3 CM2 soit 13 élèves dans la classe de Mme Diversin

Effectif total : 49 élèves

Pour la prochaine rentrée, il y a 3 CM2 qui partent en 6ème et 7 PS qui entrent. Soit 53 élèves.

Fréquentation scolaire / Absentéisme-----

L'école est obligatoire pour chaque enfant dès l'âge de 3 ans. Pour les élèves de PS, des modalités d'aménagement du temps de l'après midi sont possibles sur demande écrite des parents (aucun PS dort à l'école cette année). Cette année, il y a 1 PS qui dort à l'école toutes les après-midis.

Taux de présence pour septembre/octobre :

En maternelle : 94,2 %

En CP/CE1 : 99,1 %

En CE2/CM1/CM2 : 99%

Règlement Intérieur-----

Le règlement intérieur n'a pas été modifié. Il est soumis au vote et est voté à l'unanimité.

Sécurité / Exercices d'évacuation, de confinement et PPMS-----

●Le premier exercice d'évacuation Incendie a eu lieu le vendredi 15 septembre 2023.

Tout s'est bien déroulé, sans stress. Les élèves se sont regroupés aux endroits prévus.

●Le dispositif Vigipirate, mis en place depuis plusieurs mois, est toujours d'actualité. Ceci nous invite à avoir une vigilance sur les questions de sécurité afin d'assurer une sûreté optimale envers les élèves et les personnels. Donc concrètement :

- Éviter les attroupements devant les portes d'accès à l'école
- Aucun véhicule n'est autorisé à stationner devant les établissements.
- Toutes les portes des bâtiments et les 2 portails sont fermés à clé en permanence, même entre midi .
- Jusqu'à nouvel ordre, au moment de l'accueil, un adulte se trouve à l'entrée du portail vert ou de la porte d'entrée chez les maternelles

Demande à la Mairie : installer un visiophone à la porte d'entrée ?

Le Plan Particulier de Mise en Sécurité (qui répartit le rôle des adultes) a été actualisé et est présenté par la directrice. Les membres du conseil d'école peuvent également voir les plans pour évacuation et confinement. Chaque membre le signe.

Un 1er exercice de mise en sécurité « Attentat intrusion/ se cacher » s'est déroulé dans chaque classe le lundi 2 octobre 2023. Il a été demandé aux élèves de se cacher dans le silence (dans différents lieux choisis à l'avance dans leur salle de classe). Aucune difficulté dans la classe de Mme Diversin : les élèves connaissent leur rôle et le lieu de rassemblement. Pour les maternelles, il n'y a pas eu de problème : ils ont fait un barrage avec le bureau de Brigitte, une table ronde et les étagères.

Un 2ème exercice « Attentat intrusion / s'enfuir » est programmé le 16 novembre 2023, pour montrer aux enfants « comment et où » se rendre au point de ralliement, qui est le foyer communal.

Projet d'école -----

Durant 4 ans (2022/2026), nous mènerons des actions autour de deux grands axes :

- La réussite des élèves (améliorer la lecture des élèves (fluence) + développer les compétences langagières orale et écrites (lexique)

- L'école pour tous (construire un climat scolaire propice aux apprentissages)

Dans le cadre du projet d'école, nous avons un projet théâtre avec l'intervention d'un comédien. Le comédien interviendra 10h dans chaque classe et les enfants iront voir un spectacle de théâtre donc demain, mardi 7 novembre au Carreaux de Forbach pour les maternelles et CP/CE1 et jeudi pour la classe de CE2/CM. Ils travailleront toute l'année sur la découverte et la lecture de contes.

Puis à la fin d'année, il feront leur spectacle sur le thème des contes.

Conformément aux dispositions de l'article L. 312-16 du Code de l'éducation, une éducation à la sexualité doit être organisée à raison d'au moins trois séances annuelles. L'éducation à la sexualité contribue à une meilleure connaissance et à un meilleur respect de soi et des autres, à la prévention des violences sexistes et sexuelles, et à la promotion de l'égalité. Ces séances doivent respecter le cadre fixé par la circulaire n° 2018-111 du 12 septembre 2018 relative à l'éducation à la sexualité. L'infirmière scolaire interviendra également dans ce cadre.

Programme PHARe -----

Ce programme est obligatoire pour les écoles, collèges et lycées, et consiste à mettre en œuvre une dynamique d'amélioration du climat scolaire et du bien-être de toutes et tous à l'École.

Pour ce faire, il s'agit notamment de :

- mettre en place un atelier de sensibilisation pour les familles
- participer aux temps forts du programme : journée Non au harcèlement
- réaliser dix heures d'apprentissage annuelles pour les élèves du CP au CM2.

Lors du jeudi 9 novembre 2023 (journée contre le harcèlement), pour porter à la connaissance des élèves certaines situations de harcèlement scolaire qu'ils pourraient rencontrer (et qu'il leur faudra dénoncer), chaque classe participera à un temps fort.

A partir d'un album, les maternelles aborderont le sujet et une discussion suivra sur le

harcèlement.

Dans les 2 classes d'élémentaires, ils partiront sur de courtes vidéos.

Les CP/CE1 remettront ensuite en scène ces vidéos et réaliseront une affiche qui prendra place dans les couloirs de l'école ainsi que dans la cour de récréation afin de partager leurs découvertes aux autres élèves, les mettre en garde et leur proposer une marche à suivre pour lutter contre le harcèlement à l'école.

La charte de la laïcité-----

Elle est affichée dans les 2 tableaux d'affichage. Elle a été distribuée à chaque famille dans le cahier de liaison et a été signée. Tous les usagers de l'école, élèves, parents, enseignants et personnels, y sont soumis.

Organisation des APC-----

Pour cette 1ère période, les APC se sont déroulées les lundis et mardis de 16h00 à 17h00 :

- 6 CP ont travaillé la lecture de syllabes et mots outils avec Mme Allard
- Les CE2 et CM1 ont travaillé les techniques opératoires et la résolution de problèmes.

Pour la 2ème période, il y aura APC :

- les mardis pour les CP et les CE2
- les jeudis pour les MS

Evaluations nationales CP/CE1/CM1-----

Les élèves de CP, CE1 et CM1 ont effectué des évaluations nationales durant la 1ère quinzaine de septembre. Ces évaluations permettent d'identifier les points forts et faibles des enfants en français et en mathématiques, et ainsi de mettre en place une réponse adaptée. Pour les

Les CP auront une 2ème série d'évaluations en février.

Une restitution individuelle aux familles a été faite.

Suite aux résultats de ces évaluations, un stage de réussite a été proposé à 4 CP et 2 CM1. Le stage a eu lieu à l'école durant la 1ère semaine des vacances sous la responsabilité de Mme Allard.

Périscolaire-----

Actuellement, il y a au minimum une dizaine d'enfants qui sont inscrits chaque jour.

Suite au nombre important de nouveaux dossiers et pour limiter les coûts, le périscolaire s'est détaché de celui d'Hellimer. Changement donc de direction.

Un appel aux dons a été fait pour les jouets.

Association de l'école « L'école buissonnière de Leyviller »-----

Le comité a été renouvelé, lors de l'assemblée générale du 29 septembre 2023 :

- Présidente : Mme Berthold et vice-présidente Mme Boldan
- Trésorière : Mme Allard et trésorière-adjointe Mme Meichelbeck
- Secrétaire : Mme Diversin et secrétaire-adjointe Mme Becker

Action menée : la vente de fleurs, qui a bien fonctionné

Actions prévues : - novembre/décembre : loto de Noël

- Fête de Saint-Nicolas le 8 décembre au foyer

- Vente de brioche février
- Vente de chocolat à Pâques

Dépenses :

- la semaine du goût : cette année les enfants ont été sensibilisés aux fruits de saison. Chaque jour, une classe préparait une recette pour toute l'école.

Lundi : les maternelles ont fait des brochettes de fruits ainsi qu'une dégustation à l'aveugle

Mardi : les CP/CE1 ont préparé un smoothie

Jeudi : les CE2/CM ont réalisé une salade de fruits

Vendredi : les maternelles nous ont fait dégusté une compote de pomme.

Les enfants ont beaucoup apprécié la dégustation et notamment le fait de préparer pour les autres classes.

- Bus pour les CE2/CM pour se rendre à Forbach
- Achat matériel pédagogique pour les 3 classes

Projets / Sorties -----

- Lundi 13 novembre : intervention d'1h de la part du Syderm dans les classes CP/CE1 et CE2/CM pour sensibiliser les enfants au tri des déchets
- Sortie théâtre au Carreau + Visite de la médiathèque de Forbach le 7 novembre pour les Maternelles et CP/CE1
- Sortie théâtre au Carreau de Forbach le 9 novembre pour les CE2/CM
- Sortie USEP prévues :
Maternelles : Marche à Hoste et Jeux d'orientation
CP/CE1 : Jeux de balles et Athlétisme
CE2/CM : Joueurs but , Athlétisme et Rugby
- Sortie de fin d'année, pour toute l'école, au Parc Nature du cheval à Altviller
- Intervention des passeurs de curiosités, à confirmer
- Participation au tirage au sort pour participer à **l'opération "1 école - 1 table"** mise en place par la Fédération Française de Tennis de Table (FFTT), en collaboration avec l'USEP. Cette initiative vise à encourager la découverte et la pratique du tennis de table chez les écoliers, contribuant ainsi à promouvoir un mode de vie actif et à favoriser leur épanouissement.

Pour cette année scolaire, l'objectif est d'aider 180 écoles à s'équiper de tables extérieures fixes dans leur cour de récréation, en partenariat avec les délégations USEP.

Le coût de la table est pris en compte en partie par la FFTT et ses partenaires, réduisant ainsi le reste à charge pour l'école à seulement 250€ (au lieu de 1200€ prix public).

Travaux-----

- Nouvelles tables et chaises pour tous les élèves du CP au CM2
- Vérifier le détecteur incendie dans la classe de CP/CE1
- Remettre du gazon sur l'ancien bac à sable
- Installation d'une nouvelle chaudière et prévoir une clôture pour la pompe à chaleur

Merci à la Mairie pour les travaux effectués